

CG(2024)47-OJ
Le 30 mai 2024

47^e Session du Congrès

Strasbourg, Palais de l'Europe
15-17 octobre 2024

AVANT-PROJET ORDRE DU JOUR RÉUNION PUBLIQUE

L'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français) ainsi qu'en allemand et italien sauf indication contraire.

Les informations sur les langues supplémentaires disponibles pour les séances et les réunions (valables à la date indiquée ci-dessus) sont mentionnées dans cet ordre du jour et sur le calendrier des réunions [CG(2024)47-01].

Légende :
EN Anglais
FR Français
DE Allemand
IT Italien

Les documents de la session seront disponibles via un QR code

En prenant la parole lors de la réunion, vous acceptez que votre déclaration soit filmée et enregistrée. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pourra utiliser ce matériel à des fins de formation, d'éducation et de communication internes et externes.

Les données à caractère personnel seront traitées conformément [au Règlement du Secrétaire Général du 17 avril 1989 instaurant un système de protection des données pour les fichiers de données à caractère personnel au Conseil de l'Europe](#) et dans le respect de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel ([STE n °108](#)) et son protocole d'amendement ([STCE n °223](#)).

Le Conseil de l'Europe n'est pas responsable de toute utilisation faite par un tiers du matériel vidéo ou audio de cette réunion, qui nécessite le consentement exprès des participants à la session.

Lundi 14 octobre 2024 -

Réunions des Bureaux *[EN/FR/DE/IT]*

9h30-10h30, Salle 6

Bureau de la Chambre des régions

9h30-10h30, Salle 8

Bureau de la Chambre des pouvoirs locaux

10h45-12h15 et 14h00-15h30, Salle 10

Bureau du Congrès

Séminaire des nouveaux membres du Congrès - 13h00-14h00

Salle 6

Réunion d'information ouverte à tous les membres du Congrès, secrétaires de délégations et conseillers *[EN/FR/DE/IT]*

Réunions des groupes politiques - 15h45-17h45

Salle 1

Groupe du Parti Populaire Européen au Congrès (PPE/CCE) *[EN/FR/DE/IT]*

Salle 8

Groupe des Socialistes, Verts et Démocrates Progressistes (SOC/V/DP) *[EN/FR/DE/IT]*

Salle 6

Groupe Indépendant, Libéral et Démocratique (GILD) *[EN/FR/DE/IT]*

Salle 10

Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens (CRE) *[EN/DE/IT]*

Réunion des Secrétaires des délégations nationales - 15h40-16h20

Salle 11

Réunion d'information

Mardi 15 octobre 2024 - Réunions des commissions

[EN/FR/DE/IT]

Commission de suivi	9h00-10h30, salle 1
Commission de l'inclusion sociale	9h00-10h30, salle 6
Commission de la gouvernance	9h00-10h30, salle 10

Mardi 15 octobre 2024

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/TR]

11h00-13h00, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : mardi 8 octobre 2024, 10h00

11h00	Ouverture de la 47^e Session du Congrès par le Président Marc COOLS	
11h05	Rénovation de l'hémicycle : système de vote et prise de parole Vote test	
11h10	Vérification des pouvoirs des nouveaux membres [CG(2024)47-04] Présentation par les corapporteurs : Andrew BOFF, Royaume-Uni (R, CRE) et Martine DIESCHBURG-NICKELS, Luxembourg (L,GILD) Débat et vote sur le projet de résolution [CG(2024)47-02]*	
11h20	Adoption de l'ordre du jour de la 47^e Session [CG(2024)47-OJ] Adoption du procès-verbal de la dernière séance de la 46^e Session (28 mars 2024) [CG(2024)46-PV-03] Adoption de la composition des commissions du Congrès [CG(2024)47-03]	
11h25	Allocution du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe (à confirmer) Questions	
12h05	Manuel des droits humains pour les autorités locales et régionales Vol.4 : Intelligence artificielle centrée sur l'humain Présentation par le rapporteur: (à confirmer) Débat et vote sur le projet de résolution [CG(2024)47-x]*	
12h25	Allocution de Theodoros ROUSOPOULOS, Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (à confirmer) Echange de vues	
13h00	Suspension de la séance	
13h15	EVENEMENT :	

Mardi 15 octobre 2024

Séance plénière [EN/FR/DE/IT]

14h30-19h30, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : mardi 8 octobre 2024, 10h00

14h30	La guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine Présentation par les corapporteuses : Martine DIESCHBURG-NICKELS, Luxembourg (L, GILD) et Gunn-Marit HELGESEN, Norvège (R, PPE/CCE) Allocution par un-e orateur.trice invité-e (à confirmer) Débat et vote sur un texte soumis à l'adoption [CG(2024)47-X]* 
16h30	Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Finlande Présentation par les corapporteur-e-s : Konstantinos KOUKAS, Grèce (L, PPE/CCE) et Rachel BAILEY, Royaume-Uni (R, CRE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2024)47-XX]*  Allocution de Anna-Kaisa IKONEN, Ministre des collectivités locales et régionales, Finlande (à confirmer) Questions
17h30	Vieillesse des communautés : assurer l'accès à une protection sociale de qualité pour les personnes âgées Présentation par les corapporteuses : Carla DEJONGHE, Belgique (R, GILD) et Joanne LABAN, Royaume-Uni (L, CRE) Allocution d'un-e orateur.trice invité-e (à confirmer) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG(2024)47-X]* 
18h30	Observation des élections locales en Türkiye (31 mars 2024) Présentation par le rapporteur : David ERAY, Suisse (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2024)47-XX]* 
19h30	Clôture de la séance

Mercredi 16 octobre 2024

Chambre des pouvoirs locaux [EN/FR/DE/IT]

9h00-12h30, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : mercredi 9 octobre 2024, 10h00

9h00	Ouverture de la session de la chambre par le Président Bernd VÖHRINGER
9h05	Adoption de l'ordre du jour de la chambre [CG(2024)47-OJ]
9h10	Communication du Président de la chambre [CPL(2024)47-01]
9h25	Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Islande Présentation par les corapporteur-e-s : Matthias GYSIN, Suisse (L, GILD) et Gudrun MOSLER-TÖRNSTRÖM, Autriche (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL(2024)47-02]* Allocution de Svandís SVAVARSDÓTTIR, Ministre de l'infrastructure, Islande (à confirmer) Questions 
	Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Lettonie Présentation par les corapporteur-e-s : Jorge SEQUEIRA, Portugal (L, SOC/V/DP) et Gobnait NI MHUIMNEACAIN, Irlande (L, GILD) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL(2024)47-03]* Allocution de Inga BĒRZIŅA, Ministre de la Protection de l'environnement et du Développement régional, Lettonie (à confirmer) Questions 
	Débat thématique: La Convention européenne des droits de l'homme : outil ou contrainte pour les élus locaux ? (titre de travail) Allocutions de: <ul style="list-style-type: none">• Mattias GUYOMAR, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme (France) (à confirmer)• Clare OVEY, Cheffe du service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme• Un-e élu-e local-e (pays à confirmer)• Délégué-e jeune du Congrès (à confirmer) Débat
	Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale à Malte Présentation par les corapporteur-e-s : Cecilia Felicitasz FRIDERICS, Hongrie (L, CRE) et Matthias GYSIN, Suisse (L, GILD) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL(2024)47-04]* Allocution d'un-e représentant-e des autorités maltaises (à confirmer) Questions 
12h29	Adoption du rapport abrégé de la session de la chambre [CPL(2024)47-DEC]
12h30	Clôture de la session de la chambre par le Président

Rencontre des délégués jeunes avec les membres du Congrès - 13h00-13h45

Galerie

Portugaise (près du Restaurant Bleu)

Rencontre ouverte aux délégués jeunes, membres du Congrès, secrétaires des délégations et conseillers. Autour de mini sandwiches et rafraichissements

Mercredi 16 octobre 2024

Chambre des régions [EN/FR/DE/IT]

9h00-12h30, Salle 1

9h00	Ouverture de la session de la chambre par la première Vice-Présidente Gunn Marit HELGESEN, Norvège (PPE/ECC)
	Adoption de l'ordre du jour de la chambre [CG(2024)47-OJ]
	Communication de la première Vice-Présidente de la Chambre [CPR(2024)47-01]
	Election du/de la Président-e de la Chambre des régions [date limite des candidatures: 7.00 mercredi 16 octobre 2024] Présentation des candidat-e-s (3 minutes chacun-e) Vote sur la plateforme KUDO Résultats de l'élection
	Allocution du/de la Président-e nouvellement élu-e
	Régions à statut spécial [CPR(2024)47-02] Allocutions d'orateurs invités (à confirmer) Débat
	Numérisation, intelligence artificielle et gouvernance régionale [CPR(2024)47-02] Allocutions d'orateurs invités (à confirmer) Débat
12h29	Adoption du rapport abrégé de la session de la chambre [CPR(2024)47-DEC]
12h30	Clôture de la session de la chambre par le/la Président-e

Rencontre des délégué-es jeunes avec les membres du Congrès - 13h00-13h45

*Galerie Portugaise
(près du Restaurant
Bleu)*

Rencontre ouverte aux délégué-es jeunes, membres du Congrès, secrétaires des délégations et conseillers et les conseillères. *Autour de mini sandwiches et rafraichissements*

Mercredi 16 octobre 2024

Séance plénière [EN/FR/DE/IT]

14h30-19h30, Hémicycle

* *Délai de dépôt des amendements : mercredi 9 octobre 2024, 10h00*

14h30	Adoption du procès-verbal de la séance du Congrès du 15 octobre 2024 [CG(2024)47-PV-01am] [CG(2024)47-PV-01pm]
14h32	Adoption des textes approuvés par la Chambre des pouvoirs locaux [CG(2024)47-06]
14h40	Présidence de la Lituanie du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (17 mai 2024 - 13 novembre 2024) Allocution d'un-e représentant-e de la Présidence lituanienne du Comité des Ministres Réponse orale aux questions écrites [CG(2024)47-15] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : lundi 14 octobre 2024, 16h00</i>
15h30	Protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur l'environnement Présentation par les corapporteur-e-s : Belinda GOTTARDI, Italie (L, SOV/V/DP) et (à décider) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG(2024)47-x]* 
16h30	Initiative « Rajeunir la politique » du Congrès Présentation des projets de terrain par les délégués jeunes 10^e anniversaire du programme des délégué-e-s jeunes du Congrès Introduction par Véronique BERTHOLLE, France (L, SOC/V/DP) Porte-parole thématique du Congrès sur la jeunesse Allocutions par des orateurs ou oratrices invité-e-s (à confirmer) Débat
18h00	Favoriser l'économie circulaire dans les municipalités des Etats membres du Conseil de l'Europe [titre provisoire] Présentation par les corapporteur-e-s : Linda GILLHAM, Royaume-Uni (L, GILD) et Kristoffer TAMSONS, Suède (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG(2024)47-XX]* 
19h30	Clôture de la séance
	EVENEMENT :

Jeudi 17 octobre 2024

Séance plénière [EN/FR/DE/IT]

10h00-13h00, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : jeudi 10 octobre 2024, 10h00

10h00	Adoption des procès-verbaux des sessions des chambres et de la séance du Congrès du 16 octobre 2024 [CPL(2024)47-PV], [CPR(2024)47-PV] et [CG(2024)47-PV-02]
10h05	Remise de la médaille du Congrès à un membre honoraire (à confirmer) John WARMISHAM (Royaume-Uni)
10h20	Allocution de Carlo MONTICELLI, Gouverneur de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (à confirmer) Questions
10h50	Débat thématique : Maires sous pression (à confirmer) Allocutions par des orateurs ou oratrices invité-es (à confirmer) Débat
12h05	Problèmes récurrents recensés dans les évaluations consécutives aux missions de suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale et d'observation d'élections du Congrès (période de référence 2021-2024) Présentation par les corapporteurs : Stewart DICKSON, Royaume-Uni (R, GILD) et Thibaut GUIGNARD, France (L, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG(2024)47-x]* 
13h00	Clôture de la 47^e Session par le Président du Congrès

L'ATTENTION DES MEMBRES EST ATTIRÉE SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Le vote électronique des textes : Les badges des membres seront utilisés pour le vote électronique dans l'hémicycle (Congrès et Chambre des pouvoirs locaux). Les votes en salle 1 (Chambre des régions) se feront au moyen de l'application KUDO on-line (vérifier s'il y a des votes). Les droits de vote seront accordés aux représentant-e-s et aux suppléant-e-s dûment désigné-e-s étant inscrit-e-s à la session avant le 7 octobre 2024.
- Il est rappelé aux participant-e-s que l'accès à l'hémicycle est strictement limité aux détenteurs de badges indiquant le symbole spécifique de l'hémicycle.
- **Conditions et délais de dépôt des amendements** (congress.session@coe.int) : au plus tard à **10h00, 7 jours avant le jour** où le débat est ouvert sur les textes auxquels ils se réfèrent. Les amendements doivent être signés par 5 délégués d'au moins deux délégations nationales pour les textes débattus en séance plénière ou par 5 délégué-e-s d'au moins deux délégations nationales siégeant dans une chambre pour les textes débattus dans cette chambre. **Les amendements doivent être initiés et signés directement dans Congress Connect.**
- **Inscription des orateurs ou oratrices** : l'inscription des orateurs **ou oratrices** pour les débats doit être effectuée directement dans Congress Connect ou auprès du Secrétariat de la Séance devant la tribune présidentielle. Les listes seront closes en début de débat. Il sera possible de demander la parole en cours de débat directement du pupitre.
- **Bureau des finances** : 1076/1078
- **Service de la Séance** pour toute question : Bureau 1081
- **TEMPS DE PAROLE DANS LES DÉBATS – Article 30 paragraphes 6 et 7 des Règles et procédures du Congrès**
 6. Le temps de parole des délégués est limité comme suit :
 - a. rapporteurs uniques présentant un rapport : dix minutes ;
 - b. corapporteurs présentant un rapport : six minutes chacun ;
 - c. rapporteurs uniques répondant aux interventions : cinq minutes ;
 - d. corapporteurs répondant aux interventions : trois minutes chacun ;
 - e. présidents des commissions répondant (à leur demande) aux interventions : trois minutes ;
 - f. autres orateurs (sauf pour des déclarations personnelles, pour la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements) : trois minutes ;
 - g. orateurs pour des déclarations personnelles, la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements ou des sous-amendements : une minute.
 7. Lorsqu'il n'y a pas assez de temps pour que tous les orateurs soient entendus pendant la durée **à l'article 30.6, le Président peut décider de réduire le temps de parole ou de ne pas permettre** à toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs de s'exprimer.